



INFO'CORCELLES – SAPICOURT

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Tous les habitants du village sont cordialement invités à la cérémonie du 11 novembre, qui se tiendra à 11h00 face au monument aux morts. A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.

TERRAIN MULTISPORT

Le terrain multisport (Basket - Hand - Foot - Volley) est opérationnel depuis plusieurs mois. Sa fréquentation montre qu'il répond bien à une attente des jeunes du village et des environs. Pour les amateurs, nous rappelons qu'un filet de volley-ball est à votre disposition en mairie.

TROTTOIR RUE LAURENT LAINE

Les travaux de l'aménagement du trottoir de la rue Laurent Lainé, depuis la rue des Favières jusqu'au terrain multisport, ont pris du retard par rapport aux prévisions. Le Grand Reims, qui a à sa charge l'éclairage public, a mis deux mois pour passer la commande à l'entreprise FME. L'éclairage public ne pourra donc certainement pas être installé avant le mois de décembre prochain. L'entreprise SOGETREL, sous traitante d'ORANGE pour le téléphone, ne devrait réaliser ses câblages que dans le courant de la semaine 42, et enlever les poteaux du téléphone semaine 43. Ce n'est qu'après la réalisation de ces travaux que l'entreprise SRTP pourra poursuivre son chantier.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal, ainsi que les documents budgétaires de la commune, sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique « Mairie et Grand Reims ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion du 21 septembre 2018.

- Délibération, prise à l'unanimité, approuvant l'actualisation des Statuts de la Communauté Urbaine du Grand-Reims.

- Délibération, prise à l'unanimité, relative à l'adhésion de la commune au Centre de Gestion de Meurthe et Moselle dans le cadre du RGPD (Règlement Général de Protection des Données personnelles). Nous profiterons notamment dans ce cadre, et à moindre coût, d'un Délégué à la Protection des Données mutualisé imposé par la réglementation.
- Délibération, prise à l'unanimité, relative à l'adhésion de la commune à la Centrale d'Achat du Grand-Reims. Cette adhésion permettra de profiter de tarifs négociés par le Grand-Reims, sans obligation pour la commune d'effectuer ses achats au travers de la centrale, si ses tarifs ne sont pas intéressants.
- Délibération, prise à l'unanimité, relative à la reconduction d'un bail de chasse.
- Délibération, prise à l'unanimité, relative à l'idée d'aménager un trottoir rue Paul BOUTON, de l'entrée du village en venant de Rosnay, à la rue de BURY.
- L'abandon de l'utilisation d'herbicides comme le glyphosate, fait que la charge de travail d'Eric BENOIT, notre employé communal, est plus importante qu'auparavant à la belle saison. Le conseil municipal a donc décidé d'augmenter son temps de travail d'une demi-journée par semaine (2 jours à la place de 1,5 jours), pendant 6 mois par an.

ETUDES SAFER

Les études du schéma hydraulique et des aménagements à la parcelle sur la zone viticole située près du cimetière, se déroulent normalement.

Cinq réunions se sont déjà tenues depuis le mois de mai dernier. A ces réunions ont été conviés, le groupe de travail comprenant le Maire et quatre membres du conseil municipal, deux propriétaires-vignerons, et des représentants de l'Agence de l'Eau, du CIVC, de la Chambre d'Agriculture, du SIABAVES, du CIPNord, de la DDT, du SGV, et de la Communauté Urbaine.

Les projets des deux rapports sont bien avancés. Ils seront complétés par la SAFER, après relecture par les participants aux réunions de travail.

Après la validation des rapports définitifs, ceux-ci seront présentés en réunion publique, soit à la fin de cette année, soit au début de l'année prochaine.

REFECTION VOIRIES 2019 -2020

La programmation des travaux de réfection des rues de l'Eglise, du Lavoir, de la rue des Favières et de la rue Gerbault par la Communauté Urbaine du Grand Reims se précise.

A cette occasion, il est rappelé que pour améliorer la sécurité, le sens de circulation de la rue de la Cure sera inversé (Dans le sens de la descente depuis la rue Laurent LAINE). Cette disposition sera rendue possible grâce à M et Mme MOSCHETTI qui ont accepté de céder gracieusement un morceau de leur terrain, ce qui permettra d'élargir le virage entre la rue de la Cure et la rue du Lavoir.

Les travaux relatifs à la réfection du réseau d'alimentation en eau devrait démarrer en 2019. Ils seront suivis par l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et du téléphone. Les travaux concernant la réfection des chaussées se termineront en 2020.

DES NOUVELLES DE LA FIBRE OPTIQUE

En complément des informations données dans notre bulletin n°02/2018 du mois d'avril dernier, la société LOSANGE chargée du déploiement de la fibre dans notre département, nous précise qu'elle devrait démarrer ses études puis ses travaux dans notre village entre août 2019 et août 2020. Compte-tenu de la taille de notre commune, la société LOSANGE prévoit qu'il devrait être possible de commencer à obtenir des raccordements à la fibre auprès d'un opérateur Internet, dans les 8 mois qui suivront le début des travaux.

Nous précisons que le projet est mené à l'initiative de la région GrandEst, en partenariat avec le Département et avec une participation financière de la Communauté Urbaine.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires, à l'adresse suivante : <https://www.losange-fibre.fr>

BENNE A VERRE

Nous rappelons que la benne à verre de la commune est exclusivement destinée à recueillir des bouteilles en verre, ou des bocaux ou pots en verre.

Il est interdit d'y déposer tout autre matériel, même de la vaisselle et des vitres brisées.

Malheureusement, nous y retrouvons assez régulièrement des objets déposés contre la benne, que nous sommes obligés d'aller porter en déchèterie.

Nous en profitons pour rappeler que des sacs de tri sélectifs sont distribués en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels (Le lundi de 9h00 à 11h30, et le jeudi de 9h00 à 11h30, et de 14h15 à 18h00), et que des Calendriers de Collecte des Ordures Ménagères et des Aides Mémoire du Tri sont disponibles en mairie, ou éditables depuis notre site internet.

Enfin, nous vous remercions de rentrer vos poubelles vertes après les ramassages. Ce qui est réalisé par une très grande majorité des habitants du village.

RECENSEMENT LISTES ELECTORALES

Chaque Français qui devient majeur, est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie.

Si vous arrivez dans la commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse en mairie.

RECENSEMENT A 16 ANS

Tout jeune Français dès ses 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou *état signalétique des services*) est parfois réclamée, par la caisse de retraite ou de sécurité sociale, au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

ETAT CIVIL

Naissances :

Suzon, Elisa, Eve FRIQUOT, le 1er octobre 2018, chez Audrey AVET et Simon FRIQUOT.
Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Décès :

Madame Denise HOT, le 22 août 2018.
Nous présentons nos plus sincères condoléances à son époux et à sa famille.